

De nouveaux équipements pour renforcer la sécurité routière à Lavaltrie

Lavaltrie, le 18 juillet 2025 – La Ville de Lavaltrie est heureuse d’annoncer l’acquisition de nouveaux équipements de signalisation et de radars pédagogiques mobiles grâce à une aide financière de 104 352 \$, accordée dans le cadre du Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière du gouvernement du Québec.

Ce projet s’inscrit dans les efforts continus de la Ville pour assurer un environnement sécuritaire et adapté aux déplacements de tous les usagers de la route sur son territoire. Les mesures prévues comprennent notamment :

- la mise en place de balises et de panneaux dans les corridors scolaires pour renforcer la vigilance dans ces zones à risque;
- l’implantation de feux à clignotement rapide aux traverses piétonnières afin d’accroître la sécurité des passages pour piétons;
- l’ajout d’un radar pédagogique mobile visant à encourager le respect des limites de vitesse.

« Je me suis engagée, lors du dépôt de notre [Plan d’action en sécurité routière 2023-2028](#), à ce que tous bénéficient de déplacements plus sûrs, notamment près des écoles. Je suis donc enthousiaste de constater l’implication de la Ville de Lavaltrie, qui ajoute de nouveaux équipements sur son territoire! Souvenons-nous que chaque initiative contribue à améliorer la sécurité routière au Québec, et ainsi à sauver des vies. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Sécuriser les déplacements et offrir des environnements favorables au transport actif font partie de nos priorités. Cette aide financière nous permet de mettre en place des mesures concrètes et efficaces, en cohérence avec notre planification stratégique, le tout sans alourdir le compte de taxes des citoyens. Le conseil municipal est très heureux de voir ce projet se concrétiser. »

Christian Goulet, maire de Lavaltrie.

Ces nouvelles installations viennent soutenir les actions déjà entreprises par la Ville pour sécuriser les zones scolaires, les quartiers résidentiels ainsi que les secteurs à fort achalandage piétonnier.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière.